



Le Comité Départemental de Tir à l'Arc du Maine et Loire
Et le club du Tir à l'Arc Choletais
Ont le plaisir de vous inviter au

Championnat départemental salle du 49

Le 21/01/2024



Salle Auguste Grégoire
41 rue Maurice Ravel
49300 Cholet

Arc Classique			
Femmes	Quota	Hommes	Quota
S1	4	S1	18
S2	8	S2	22
S3	2	S3	10
Arc Poulies			
Femmes	Quota	Hommes	Quota
S1	2	S1	3
S2	4	S2	10
S3	2	S3	10
Arc Nu			
Femmes	Quotas	Hommes	Quota
Scratch	3	Scratch	8

	Horaire
Ouverture Greffe	8H30
Inspection matériel	8H45
Echauffement	9H00
Début des tirs	9H30
Début des duels 1h après la fin des tirs	

Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo ou justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence.

Tenue blanche ou de club et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums. Tir sur tripsot obligatoire, arcs nus : qualifications sur blason unique, duels sur tripsot. L'engagement est de 8€.

Inscriptions :

Les inscriptions sont à envoyer à : Garnier Alexis, 36 rue Ambroise Paré 49300 Cholet (**Uniquement courrier**)
Validation de l'inscription à réception du courrier.

Autres : buvette, sandwiches, pizza, ...

Salle chauffée, interdiction de fumer et de vapoter.

Des photos seront prises le jour du concours, si vous ne souhaitez pas être pris en photo, merci de le préciser au greffe.

Les inscriptions seront enregistrées en suivant classement départemental. A envoyer au plus tard le 14/01/2024. Il ne sera procédé au remboursement de la mise que si l'organisateur est averti au minimum 48h avant le jour de la compétition. Un mail vous sera envoyé pour vous confirmer ou non votre participation, en fonction de votre classement.

